

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SUPPLEMENT A

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Vol. I.

QUÉBEC, 20 MARS, 1848.

No. 14.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux apportés par le *Cambria* sont arrivés hier au soir. Nous avons traduit ce qui suit des divers journaux anglais. Comme toute communication à la date du 25 était interrompue avec Paris, nous n'avons pu recevoir aucun journal français.

FRANCE.

Comme on l'a vu par les dernières nouvelles, les banquets réformistes donnant de l'ombrage au pouvoir, les ministres avaient déclaré qu'ils les empêcheraient.

Le 22 février M. O. Barrot a remis entre les mains du président de la Chambre des Députés le document suivant :

Accusation contre les Ministres.

- 1o. D'avoir trahi à l'étranger l'honneur et les intérêts de la France.
- 2o. D'avoir altéré les principes de la constitution, violé les garanties de la liberté et attaqué les droits du peuple.
- 3o. D'avoir par une corruption systématique, essayé de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs des intérêts privés et d'avoir ainsi perverti le gouvernement représentatif.
- 4o. D'avoir fait commerce par des fins ministérielles, des emplois publics, des prérogatives et des privilèges du pouvoir.
- 5o. D'avoir dans le même but, gaspillé les finances de l'état, et d'avoir ainsi compromis les forces et la grandeur du royaume.
- 6o. D'avoir par la violence dépossédé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, dont l'exercice leur a été garanti par la charte, les lois et les usages.
- 7o. D'avoir enfin, par une ligne de conduite politique ouvertement contre-révolutionnaire, mis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions et jeté le pays dans une agitation profonde.

La première signature apposée à ce discours est celle d'Odillon Barrot.

Le 22 février, un banquet réformiste devait avoir lieu. Ce banquet d'abord fixé au 20, avait été remis afin d'obtenir un plus grand concours de la classe ouvrière. Les adresses approuvant la conduite de l'opposition arrivaient à chaque instant des provinces.

Suivant les arrangements pris, le banquet devait avoir lieu à midi dans un champ près des Champs-Élysées. Entre onze heures et midi les députés de l'opposition devaient se réunir à la place de la Madeleine et les autres invités à la place de la Concorde. Tous devaient partir de ce dernier lieu pour se rendre au banquet. Dix mille gardes-nationaux en costume et sans armes devaient border la route d'une

double file, de la place de la Concorde à l'Arc de Triomphe, qui termine l'avenue des Champs-Élysées. Les invités réunis, on ne devait porter qu'une seule santé, "La Réforme et le droit de s'assembler," proposée par M. O. Barrot. On devait ensuite se disperser et la garde nationale se débâter. Le nombre des invités excédait 2000. Les cocardes, les drapeaux, les emblèmes avaient été sévèrement défendus par les directeurs du banquet. Trois membres de la chambre des pairs, MM. le duc d'Harcourt, d'Alton Shee et de Boissy devaient assister au banquet.

Le lundi soir, 21 février, dans une conversation dans la chambre des députés, M. Duchâtel, un des ministres déclara officiellement à M. Odillon Barrot, que ce banquet serait défendu par l'autorité et qu'on emploierait la force même s'il était nécessaire pour faire respecter cette défense. La chambre s'ajourna au lendemain à une heure. Le soir du 21 des proclamations du préfet de police et un ordre du commandant de la garde nationale défendant le banquet et les réunions du peuple furent placardées sur tous les murs de Paris. On enjoignait à la garde nationale de ne se rendre au banquet que sur l'ordre de ses chefs.

Par suite de ces actes du gouvernement, les députés de l'opposition se réunirent et il fut résolu que le banquet n'aurait pas lieu, qu'il fallait engager le peuple à se soumettre, et qu'une proposition d'accusation contre les ministres serait faite dans la chambre des députés. Il fut de plus résolu que si cette proposition était repoussée, les députés de l'opposition résigneraient leurs fonctions.

Le mardi au matin de bonne heure tout Paris était en émoi. La surprise et l'indignation causées par la conduite du gouvernement étaient peintes sur les figures des milliers de personnes rassemblées de tous les quartiers vers le lieu du banquet posé et des paroles de colère et d'hostilité contre M. Guizot se faisaient entendre de tous côtés.

Vers 10 heures, le peuple commença à envahir les boulevards et les principales avenues de la place de la Madeleine. Tout ce monde appartenait à la classe ouvrière; la plupart étaient en blouses et dégoulinés; on voyait parmi eux une multitude de ces figures sinistres qui ne se montrent au grand jour que dans les temps de troubles populaires.

À midi, la foule était si considérable que les marchands de la place de la Madeleine fermèrent leurs boutiques. L'hôtel du ministre des affaires étrangères était littéralement entourée d'une foule compacte, et une troupe de soldats éloigna le peuple de la demeure de ce ministre, M. Guizot. Un piquet de gardes municipaux et de cavalerie gardait l'avenue de l'hôtel. Le peuple malgré sa fureur contre M. Guizot, se borna à jeter des pierres dans les fenê-

tres, et après cela se mit à plaisanter et à se moquer de tous ceux qui passaient en voiture.

Un piquet de soldats, la bayonnette au bout du fusil, paraissait sur le pavé depuis l'hôtel jusqu'à l'église de la Madeleine. La rue royale n'offrait rien de particulier, cependant toutes les boutiques y étaient fermées. La place de la Concorde était envahie sur tous les points par des milliers de personnes. L'avenue du pont en face de la chambre des députés, était gardée par un détachement de dragons et de la garde municipale à cheval. Lorsque la multitude serrait de trop près les soldats, ceux-ci exécutaient une charge et le peuple reculait. Les soldats se contentaient de menacer sans faire usage de leurs armes; ça paraissait être un jeu entre eux et le peuple.

Vers une heure, un détachement de cavalerie légère s'avance le long du quai, vers l'hôtel des Invalides; en tête de cette troupe une bande militaire exécutait les airs les plus gais. Le quai près des Tuileries était complètement bloqué par une foule immense, derrière les terrasses qui font face à la place de la Concorde. Les portes du château donnant sur le jardin étaient fermées. Toutes les rues conduisant à la chambre des députés étaient occupées par de forts détachements militaires; personne si ce n'est les députés et les rapporteurs des journaux ne pouvait passer sans un billet d'admission.

À la Madeleine, le peuple sommé de se disperser, répondait par les cris de "Vive la Réforme." *Vive la ligne! et mourir pour la patrie.*

Sur la place de la Concorde les choses avaient la plus singulière apparence; le peuple la remplissait comme en un jour de fête; les troupes ayant essayé de chasser le peuple furent repoussées et obligées de se retirer dans leurs corps de garde pour ne pas être désarmées. Le peuple croyant qu'on allait tirer sur lui prit la fuite; en ce moment il rencontra un député ministériel qui se rendait à la chambre; la foule le fit descendre de voiture et après l'avoir secoué et tirillé, elle lui permit de continuer sa route.

Pendant la nuit de mardi l'agitation et la confusion augmentèrent et les masses de peuple commencèrent à s'organiser pour former une opposition systématique aux troupes. Les habitants du voisinage de la Halle, des rues St. Denis, St. Martin et du Temple, ayant obtenu des armes, élevèrent des barricades derrière lesquelles ils attaquaient la garde municipale, mais ils furent repoussés et plusieurs d'entre eux faits prisonniers, d'autres tués. Les troupes avaient établi leurs bivouacs sur les boulevards, les marchés et les autres places publiques. La populace mit le feu au dépôt d'omnibus de Neuilly et brula un corps de garde aux champs Élysées.

Le Carrousel, la place de la Concorde,

les ponts et tout le voisinage des Tuileries étaient garnis de troupes, et une batterie de 40 pièces de canon occupait l'Esplanade des Invalides. Le rappel fut battu, mais pas un dixième de la garde n'y répondit ; il y avait alors dans Paris, 100,000 hommes de troupe de ligne sous les armes.

Mercredi, 23, la garde nationale du 2d arrondissement, au nombre de 500 ou 600 s'assembla de bonne heure dans la rue Lepelletier. On pensa d'abord qu'elle était hostile au peuple, mais bientôt on fut convaincu qu'elle était animée des mêmes sentiments que le peuple. Leur devise était : *Réforme et renvoi de M. Guizot !* Aussitôt que l'intention des gardes nationaux eut été connue, une foule immense s'avança en criant "*vive la garde nationale ! vive la réforme ; ce cri fut répété par la garde et ses officiers et tous fraternisèrent avec le peuple, en criant à bas Guizot.* De ce moment la cause de la réforme fut gagnée et le sort du ministère décidé. Peu de temps après, ces gardes nationaux se dirigèrent par les boulevards sur la rue Richelieu qu'ils parcoururent jusqu'aux Tuileries au milieu de cris étourdissants *vive la réforme, à bas le ministère !* De là ils se rendirent dans la rue du Dauphin où ils se formèrent en bataille ; à ce moment un aide-de-camp du général Jacqueminot arriva et après avoir échangé quelques mots avec le lieutenant colonel, il repartit en toute hâte vers le château.

La multitude continuait à crier *vive la réforme, à bas le ministère !* et ces cris étaient entendus par le roi et la famille royale.

Dans le même temps la 3e légion de la garde nationale, au nombre de 3,000 s'assemblait et envoyait son colonel en députation au roi pour lui exprimer les vœux de la garde nationale, ou en d'autres mots, lui demander la réforme et le renvoi du ministère. Cet envoyé parvenu au château ne put voir que le général Jacqueminot, le commandant de la garde nationale qui lui promit de transmettre cette demande au roi. La garde nationale attendant le retour de son envoyé demeura sous les armes, déterminée à marcher sur les Tuileries si on refusait d'accéder à sa demande. La 4e légion prit aussi les armes et échelonna divers piquets pour prévenir l'effusion du sang.

Environ une heure après l'envoi des députés, la garde nationale avec ses sapeurs en tête, se dirigea sur les Tuileries pour déclarer ses sentiments ; vers une heure elle revint prendre sa première position dans la rue Lepelletier, aux cris de *vive la garde nationale.* En ce moment un escadron de cuirassiers soutenu par un demi-escadron de chasseurs à cheval arriva. Leur commandant ayant ordonné de tirer Pépée, les rangs de la garde nationale se fermèrent, et les cris du peuple redoublèrent. Cet escadron fit un demi-tour dans la rue Lepelletier, et alors l'officier commandant la garde nationale ayant tiré son épée salua le commandant de la troupe de ligne ; ils échangèrent alors quelques mots entre eux, et se séparèrent ; et le commandant de l'escadron ordonna volte face et se retira aux applaudissements de la multitude.

Sur ces entrefaites un détachement de la légion de la garde nationale s'avança vers la chambre des députés aux fins de lui présenter une pétition en faveur de la réforme ; le bataillon de la 10e légion qui était de garde à la Chambre des Députés, prit les armes et s'avança vers le détachement qui accompagnait la 4e légion. Le général Frézel ministre de la guerre, harangua, les députés de la 4e légion et leur fit des remontrances sur l'illégalité de leurs actes et leur déclara qu'ils ne passeraient point. MM. O. Barrot et Garnier-Pagès s'avancèrent alors pour communiquer avec le détachement, mais sur représentation qui leur fut faite ils se retirèrent, et la requête de la 4e légion ne fut pas présentée à la Chambre des Députés qui, pendant ce temps, demeurait calme, les députés formés en groupes divers conversaient entre eux.

M. Vavin, député de la Seine, fut le premier à prendre la parole, et au nom de ses collègues il demanda aux ministres de l'intérieur une explication de ce qui se passait dans la capitale.

Le ministre des affaires étrangères répondit alors que dans l'intérêt public et celui de la chambre il ne convenait pas de donner cette explication. Que le roi avait envoyé chercher M. Molé pour former un nouveau ministère.

M. O. Barrot se leva et demanda à la chambre, par suite de la position du ministère, l'ajournement de l'accusation portée contre les ministres.

M. DUPIN.—La première chose nécessaire est la tranquillité de la capitale, on doit calmer son agitation. Tout le monde sait que l'esprit de Juillet existe encore.

M. Guizot.—Tant que l'administration aurait la conduite des affaires, elle fera respecter la loi. Le ministère ne voit pas pourquoi la chambre ne continuerait pas ses travaux.

Le président met aux voix la proposition de M. O. Barrot ; 100 de l'opposition se déclarent pour ; tous les conservateurs votent contre. La chambre s'ajourne au milieu de la plus grande agitation. Lorsque M. Guizot se rendit à la chambre, la 10e légion lui cria sur son passage :—*À bas Guizot, vive Louis-Philippe ; et lorsque la résignation du ministère eut été annoncée, elle fut accueillie par des acclamations bruyantes.*

Le comte Molé ayant refusé d'accepter la tâche de former un ministère, le roi, hier au soir a envoyé chercher M. Thiers qui entreprit de former un nouveau cabinet, à la condition expresse que M. O. Barrot en ferait partie avec lui ; ce à quoi le roi accéda.

Ce matin, (24) dès huit heures le peuple cleva une barrière dans la rue Taibout, près du boulevard. On aperçut alors un groupe de messieurs qui approchaient, et parmi lesquels on reconnut MM. Thiers et Barrot que le peuple salua par les cris de *vive M. Thiers ! vive M. Barrot !* Avec eux étaient MM. Duvergier de Hauranne, de Rémusat, le Prince de la Moscowa et d'autres membres de l'opposition. Tous se dirigèrent vers le château accompagnés de la multitude criant, *vive la réforme !* Qui, dit M. Thiers, vous l'aurez. Dans la rue de Grammont, on leur cria :

"*Empêchez au moins les coups de fusil,*" à quoi le groupe des députés répondit affirmativement. Toute la distance des boulevards à la rue St. Honoré était coupée par d'immenses barricades, à travers les quelles M. Thiers et ses compagnons durent passer au milieu des applaudissements.

Vers 10 heures, M. O. Barrot traversa à pied la rue Ste. Anne, proclamant que le général Lamoricière, commandant de la garde nationale accompagné d'une nombreuse escorte de gardes-nationaux et citoyens, arrivait. Arrivé au coin de la rue Richelieu, M. O. Barrot ordonna aux dragons et au 21e régiment de ligne de s'en retourner à leurs casernes. Cet ordre fut obéi aux cris de *Vive Lamoricière ; vive Barrot, vive le 21e de ligne ;* les soldats fraternisant avec le peuple. Les caissons du régiment furent brisés et leur contenu distribué à la multitude.

A onze heures, le rassemblement de la garde nationale était considérable, elle prit possession de la plupart des postes occupés par les troupes de ligne. Sur le boulevard des Italiens, le peuple s'empara de deux pièces de canons et de deux caissons dont la poudre fut distribuée parmi la foule, et les caissons conduits à la mairie du 2e arrondissement.

La proclamation suivante fut affichée à la Bourse :

" Il est ordonné de cesser de tirer. Nous venons d'être chargés par le roi de former un ministère. La chambre sera dissoute, et un appel fait au pays. Le général Lamoricière a été nommé commandant de la garde nationale.

Signé, THIERS,
ODILON BARROT,
LAMORICIERE,
DUVERGIER DE HAURANNE."

Tous les ministres ont quitté leurs hôtels La Bourse est fermée.

La chambre des députés s'est déclarée en permanence et a refusé de permettre à la famille de Louis-Philippe de résigner le trône. On fera de grands efforts pour soutenir la duchesse d'Orléans. L'idée d'une république n'est pas agréable à la grande majorité des députés. La chambre s'est assemblée aujourd'hui mais la populace a chassé la majorité.

A une heure, le roi escorté par un détachement de la garde nationale et divers régiments de la ligne, a laissé les Tuileries. Toutes les Troupes ont été retirées à midi, et le feu a cessé partout. Garnier-Pagès est maire de Paris. Un gouvernement fort sera organisé ; on propose une république sur le modèle de celle des Etats-Unis. Une procession de gens en blouses, armés, a emporté le trône des Tuileries en chantant la *Marseillaise.* Le tocsin n'a cessé de sonner et Paris est au pouvoir de la garde nationale et du peuple, ainsi que le Palais royal et les Tuileries dont le peuple se distribue les vins, après une lutte sanglante.

A 4 heures on pensait que le pire était fait ; une demi heure après, une colonne se rendait au bureau du *National,* l'organe de l'opposition où elle fut haranguée par M. Marrast, le rédacteur principal de ce journal.

Un jeune homme s'étant appro-

ché du commandant de la troupe de ligne qui gardait l'hôtel des affaires étrangères, le tua d'un coup de pistolet. En le voyant tomber, les soldats tirèrent sur le peuple et tuèrent cinq personnes.

A midi, M. O. Barrot accompagné du général Lamoricière, se rendit de la Chambre des Députés au ministère de l'intérieur où il fut installé en présence de la garde nationale et d'une multitude de citoyens. Peu de temps après, la proclamation suivante fut placardée :

“ Chers camarades, le nouveau ministère vient de m'investir du commandement supérieure de la garde nationale du département de la Seine.

Par votre attitude énergique vous avez assuré le triomphe de la liberté. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Votre camarade,

(Signé,) Général LAMORICIERE,

(Contresigné,) ODILLON BARROT.

Paris, 21 février, 1848.

CHAMBRE DES DEPUTES.

A une heure M. Sauzet prend le fauteuil; 300 députés sont présents. Peu d'instants après on annonce l'arrivée au palais de la duchesse d'Orléans et de ses deux fils, accompagnée des ducs de Nemours et de Montpensier. Le jeune comte de Paris entre le premier, conduit par un des membres de la chambre. Il s'avance avec difficulté jusqu'au demi-cercle rempli par les officiers et les soldats de la garde nationale. Sa présence a produit sur l'assemblée une vive sensation. Aussitôt après, la duchesse entra et fut s'asseoir dans un fauteuil entre ses deux enfants. La chambre fut alors envahie par la populace armée et les gardes nationaux; et la duchesse et ses enfants se retirèrent vers les banquettes supérieures du centre, vis-à-vis le fauteuil du président.

La plus grande agitation régnait dans la salle; le silence ayant été obtenu, M. Dupin se leva et annonça à la chambre que le roi avait abdiqué en faveur de son petit-fils le comte de Paris nommé la duchesse d'Orléans, régente du royaume. Une voix de la tribune fait entendre ces mots : *Il est trop tard !* Une scène de tumulte indéfinissable s'ensuit. Nombre de députés se groupent à l'entour de la duchesse, de ses enfants et des ducs de Nemours et de Montpensier; la garde nationale se rallie aussi à l'entour de la famille royale.

M. Marie monta alors à la tribune, mais sa voix fut couverte par des cris assourdissants. Le silence ayant été obtenu, M. Marie dit : que dans la situation critique de la capitale, il était urgent d'adopter des mesures propres à calmer l'irritation de la population : depuis le matin le mal avait fait un progrès immense. Proclamerons-nous comme régent, le duc de Nemours ou la duchesse d'Orléans ? M. Crémieux s'avança ensuite et dit qu'il était d'opinion de supporter le nouveau gouvernement (du comte de Paris). M. Genoude, (légitimiste) pensait qu'on devait faire un appel au peuple. M. O. Barrot, parla en faveur des droits de la duchesse d'Orléans. M.

Larochejacquelin était aussi en faveur de l'appel au peuple. MM. Lamartine et Ledru-Rollin insistèrent sur la nécessité de nommer un gouvernement provisoire. Ici M. Sauzet termina la séance. Les princes se retirèrent suivis des membres du centre; ceux de la gauche restèrent seuls dans la salle.

Les insurgés appelèrent ou plutôt traînèrent M. Dupont de l'Eure au fauteuil du président. La tribune et les banquettes étaient occupées par le peuple et la garde nationale. On se mit en devoir de former un gouvernement provisoire qui fut nommé comme suit au milieu des applaudissements de la foule, et de scènes qu'on n'avait pas vues depuis la convention :

MM. GARNIER-PAGES,
ARAGO,
MARIE,
LEDRU-ROLLIN,
LAMARTINE,
CREMIEUX,

Cette liste fut tout regue aux cris de *vive la république*, et l'assemblée s'ajourna à l'hôtel de ville pour installer le gouvernement provisoire.

A 2 heures, on affichait la proclamation suivante ? “ Citoyens de Paris.—Le roi a abdiqué. La couronne donnée par la révolution de juillet est maintenant placée sur la tête d'un enfant, protégé par sa mère. Ils sont tous deux placés sous la garde de l'honneur et du courage de la population parisienne. Toute cause de division parmi nous a cessé d'exister. Des ordres ont été donnés aux troupes de ligne de retourner dans leurs quartiers. Notre brave armée, peut-être mieux employée qu'à verser son sang dans d'aussi tristes collisions.

Bien-aimés concitoyens ! à compter de cet instant, le maintien de l'ordre est confié au courage et à la prudence du peuple de Paris et de son héroïque garde nationale. Elle a toujours été fidèle au pays et elle ne l'abandonnera pas cette grave circonstance.

ODILLON BARROT.

En quittant Paris le roi et la famille se sont dirigés sur Neuilly protégé par une escorte de cuirassiers. Aussitôt après le départ des troupes, les Tuileries ont été occupées par la populace qui y détruisit meubles, fenêtres et portes dont elle fit des monceaux qu'elle brula dans la cour du palais.

Le maréchal Bugeau a été nommé à la fois commandant de la garde nationale et des troupes de ligne.

Paris, 25 février 9 heures du matin : La république est proclamée. Le roi et sa famille sont partis pour Eu. Le gouvernement provisoire a été confirmé. Les ministres sont les suivants.

Président du Conseil
DUPONT DE L'EURO;
Affaires étrangères,—LAMARTINE;
Marine,—ARAGO;
Intérieur,—LEDRU-ROLLIN;
Travaux-Publics,—MARIE;
Instruction publique,—CARNOT;
Commerce,—BETHMONT;
Guerre,—LAMORICIERE.

Garnier Pages, confirmé comme maire de

Paris; Cavaignac, gouverneur de l'Algérie. Decourtrias, commandant de la garde nationale.

Toute communication est interrompue. Tout était tranquille dans le quartier des Tuileries.

9 heures et demie.

On vient de publier ce qui suit :—

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN.

Citoyens,—le gouvernement provisoire vient d'être installé. Il est composé, par la volonté du peuple, des citoyens, Frédéric Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon Ledru-Rollin Recur, Marrast, Albert, pour surveiller l'exécution des mesures qui seront prises par le gouvernement; la volonté du peuple a choisi les citoyens Coussidière et Sobrier pour le département de la police, et cette même volonté a désigné le citoyen Et. Arago pour être directeur des postes.

On avise les boulangers et autres fournisseurs de Paris de tenir leurs boutiques ouvertes. Il est recommandé expressément au peuple de ne pas quitter ses armes, sa position et son attitude révolutionnaire. Il a été trop souvent trompé par le trahison; il est important qu'il ne donne pas occasion à des attaques aussi criminelles que terribles.”

Par un autre ordre :

“ Il est défendu à la Chambre des Pairs de s'assembler.

DUPONT DE L'EURO,

LAMARTINE—A. CREMIEUX,

LEDRU-ROLLIN—MARIE, ARAGO.

Paris, 24 février.

Ce matin Paris est calme, mais les boutiques sont fermées et les rues barricadées. Le drapeau rouge a remplacé le drapeau tricolore. On ne sait pas encore le nombre des tués et blessés.

ANGLETERRE.—Le commerce s'améliore, et l'abondance du numéraire fait revivre la confiance. Le marché à bois est bon. Le budget a été soumis à la Chambre des communes le 18. On parle de prélever une taxe de trois à cinq pour cent, et cela pour cinq ans. £150,000 sont demandés pour incorporer la milice, enfin les sommes demandées pour le service militaire excèdent £500,000 sterling.

Le crime paraît diminuer en Irlande.

La réforme marche tranquillement en Italie. La Sicile a obtenu l'exécution de la constitution de 1812. Les étudiants de la ville de Padoue et les troupes autrichiennes sont venus en collision, plus de 400 personnes ont été tuées. La constitution a été proclamée à Naples le 12 février.

Les étudiants de Munich, en dépit des efforts du roi de Bavière, ont chassé de la capitale, la célèbre Lola-Montès, maîtresse de ce monarque.

A Rome les affaires présentaient un aspect assez triste. On va même jusqu'à dire que le peuple romain trouvant que le pape n'allait pas assez vite, l'a déposé. Ce ci néanmoins mérite confirmation.

Le bill des Incapacités des Juifs a subi sa seconde lecture après une division de 277 contre 204.—Majorité pour, 74.

Le bill pour le secours des catholiques Romains a été lu une première fois; 2e lecture le 13 mars.

Le bill pour ouvrir des relations diplomatiques avec le Pape a passé dans la chambre des lords avec certains amendements tels, que *Souverain des Etats Romains*, au lieu de *Souverain Pontife*; cet amendement est de lord Wellington, de même que celui qui déclare que le souverain de l'Angleterre est le chef suprême du royaume dans les affaires spirituelles et temporelles.

— La cour des directeurs de la compagnie des Indes-Orientales, réunie à Londres le 1er février, a nommé le vicomte Falkland, gouverneur de la présidence de Bombay.

— On écrit de Saint-Petersbourg: "L'empereur, à peine rétabli d'une première attaque, a eu une rechute pendant les jours de fête; mais, grâce à sa forte constitution, S. M. est rétablie; toutefois elle ne quitte pas encore ses appartements. Le grand-duc héritier de la couronne a aussi été indisposé; maintenant il va mieux."

— De nombreux achats de chevaux de remonte se font en ce moment dans le grand-duché de Mecklembourg, pour le compte de la Sardaigne.

— S. M. l'empereur d'Autriche vient de rendre un décret portant création d'un collège et d'une direction supérieure de censure.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Montréal, 15 Mars, 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Je m'acquiesce aujourd'hui de la promesse que je vous ai faite de vous transmettre quelques correspondances sur les scènes parlementaires. Jusque-ici rien ne s'était présenté qui pût fournir à une appréciation quelconque, rien n'était venu colorer le tableau des événements prévus depuis longtemps, lorsqu'hier soir une discussion inattendue a amené dans l'Assemblée une de ces scènes dont les parquets des chambres populaires sont de temps à autre le théâtre. M. Drummond, l'organe du ministère absent, proposa à l'assemblée le vote des subsides. M. Papineau se leva alors; et pendant les quelques minutes qu'il est là debout avant de prendre la parole, un frémissement général parcourt la salle et les galeries; on se figurera sans peine la foule des sentiments qui se pressaient dans la poitrine de ceux qui se rappellent encore l'époque mémorable de notre histoire, qui peut être caractérisée par ces mots "Le temps du refus des subsides."

M. Papineau dans un très beau discours développa les idées émises dans sa fameuse circulaire aux comtés d'Huntingdon et de St. Maurice. Il protesta ensuite de sa confiance envers les hommes maintenant au pouvoir, et de sa volonté à concourir avec le parti libéral à la mise en pratique du gouvernement responsable, auquel pourtant, ajouta-t-il, je ne crois pas dans ce pays; mais avant de proroger le parlement, car la motion maintenant devant la chaire est l'annonce d'une très prochaine prorogation, ne devrait-on pas s'occuper de quelques mesures importantes; ne devrait-on pas par exemple, passer une loi de re-

censement?.. Le Bas-Canada a été honneusement vendu au Haut-Canada, par des "managements," par des tours de force on a donné à une partie de la population une prépondérance à laquelle elle n'avait pas droit; un système monstrueux de représentation nous a été imposé, et tant que ce système n'aura pas disparu, de quel droit veut-on nous arracher un acte de foi au gouvernement responsable? est-ce là de la responsabilité? Pourquoi ne pas, avant la prorogation, passer une loi dont l'effet sera de nous mettre en possession, à la prochaine session, de statistiques exactes devant servir de bases à un nouveau système de représentation, car je ne veux ni souffrir ni commettre d'injustices.

M. Chabot comprend bien le besoin qu'a le pays de mesures favorables; mais il n'aime pas tant le nombre des mesures que leur excellence. On législate beaucoup trop vite; lui, il aime mieux attendre une autre session qui ne manquera pas d'être convoquée dans peu de mois, et pendant cette vacance voir le ministère mûrir des mesures qu'une grande précipitation ne pourrait que rendre mauvaises. Il a confiance aux hommes maintenant au pouvoir et il est en faveur d'une prorogation demandée par eux et dont ils ont besoin.

En cela M. Chabot exprimait l'opinion générale et son discours a fait sensation.

M. Chabot était à peine assis que vis-à-vis M. Papineau, M. Gagy se levait et dans un discours en Anglais, attaquait avec une éloquence brutale l'honorable M. Papineau. Son discours tout personnel et dans lequel il présentait sous un faux jour le discours français de M. Papineau, lui attirera pour un moment la sympathie de quelques membres du parti tory, surtout lorsqu'il signala au gouvernement et à la Chambre la récompense due à la loyauté.

M. Cauchon avec une émotion sensible répondit à M. Gagy, repoussa ses attaques malicieuses, et tout en disant qu'il ne partageait pas l'opinion de M. Papineau, il croyait devoir témoigner, en son nom et en celui de ses compatriotes, de son respect pour un homme dont les talents éminents et les services de trente ans étaient connus du monde entier.

MM. Badgley et Cayley se levèrent pour défendre les actes du ci-devant ministère attaqué dans le cours de la discussion. Il était, plus facile dirent-ils, d'attaquer une administration que d'y substituer quelque chose de mieux.

M. MacDonald de Glengarry parla en faveur du Haut-Canada et attaqua M. Papineau dans quelques endroits de son discours: mais il le fit avec politesse et plus tard, il s'exensa d'avoir mal interprété quelques expressions de l'honorable M. Papineau, qu'il n'avait pas bien comprises.

M. Papineau voyant qu'on avait mal, très mal traduit ses paroles, répéta en anglais le discours qu'il avait d'abord prononcé en français. Il fut à diverses reprises applaudi de toute la chambre et surtout quand il en vint à repousser les personnalités "du membre pour la ville de Sherbrooke." "Il sait, lui M. Gagy, quels sont ceux qui ont à se reprocher les scènes de carnage d'une époque dont il n'aurait jamais dû évoquer le souvenir. S'il est

un homme qui doive éviter de pareilles scènes c'est certainement le représentant de Sherbrooke."

M. Gagy se leva et voulut renouveler ses injures; mais les jeunes députés canadiens accueillirent chacune de ses insidieuses paroles, avec des cris d'indignation. M. Gagy demanda avec fureur, le silence qu'il ne put obtenir, et fut obligé de s'asseoir à la voix de l'orateur qui appela tout le monde à l'ordre. Et pour comble de confusion, sir Allan McNab se leva pour dire qu'il concourait dans plusieurs des opinions émises par M. Papineau dont il fera le discours, aux applaudissements de toute la chambre.

M. Gagy se retira, et la motion fut référée à un comité général.

Tout à vous, J. C. T.

RATIFICATIONS.

No. 739.—*Ex parte*.—ROBERT ANGEL Vente par Joseph Denis de St. Roch de Québec, tuteur de ses enfants mineurs, à dit Robert Angers d'un lot de terre, première concession de la Pointe-Lévy, borné d'un côté par Thomas Fraser, et de l'autre côté par Edouard Dumais. Demande pour ratification, le 8 avril.

No. 2009.—*Ex parte*.—FREDERICK WILLIAM ALPORT William Glass, de Québec. Vente par Ebenerer McConkey aux dits Alport et Glass de deux emplacements faubourg St. Roch de Québec, borné en front par la rue DesPrairies, en arrière par les héritiers John Glass, d'un côté à l'est par Prudent Vallé et l'autre côté au Nord-Est par Robert Brown. Demande pour ratification le 4 avril.

No. 671.—*Ex parte* WILLIAM RIODES et Anne Catherine Dunn son épouse. Vente par Dame Marguerite Bell épouse de l'honorable William Walker, à la dite Anne Catherine Dunn, d'un emplacement situé Haute-Ville de Québec sur Ste. Ursule; borné en front, par la dite rue; sur la profondeur par les Dames Religieuses Urselines; au sud par Antoine Parent ou ses représentants, et au nord, par Noah Freer éc. Demande pour ratification le 1er. avril.

No. 674.—*Ex parte*.—THOMAS H. OLIVER. Vente par David Brunet de Québec au dit Thomas H. Oliver de la moitié indivise d'un lot de grève à l'extrémité nord-est de la Basse-Ville de Québec, joignant au sud, le terrain de John Jones, et à l'Ouest la prolongation de la rue Dalhousie. Demande pour ratification, le 1er. avril.

Dr. Giroux,

APOTHAICARE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Patrie.

vis-à-vis le magasin de M. BOISEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEL,
Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue
Lamontagne, Basse-Ville, Québec.